

COMITE DE PILOTAGE TRIVAUX-GARENNE 3F

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 31/03/2017

La réunion du Comité de pilotage (Copil) du quartier Trivaux-Garenne 3F s'est tenue le vendredi 31 mars 2017 de 19h à 21h à la Maison de quartier du Petit Clamart.

1. ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

- Point voirie – Rue de la Bourcillière
- Vie locale et animations de quartier
 - Opération « Le grand nettoyage de printemps » - 22 avril 2017
 - Fête de quartier TG3F – 1^{er} juillet 2017
- Points divers

2. PARTICIPANTS

- **Ville de Clamart**

- Elus délégués de quartier :
 - Présents : Mme Rachel Adil, M. Bernard Bouzon
 - Excusés : M. Fabrice Lamain
- Invitée : Mme Marie-Laure Coupeau, adjointe au Maire en charge de la dette et élue référente du quartier Plaine

- **Membres du Comité de pilotage (Copil)**

- Présents : M. Max Bellon, M. Dominique Berthommier, M. Mustapha Chakir, M. Johann Cousin, M. Joël Duclos, Mme Françoise Ducos, M. Zeriouh El Miloud, Mme Anabelle Gourdet
- Excusés : Mme Frédérique Poirier, Mme Mireille Caillon

3. DÉROULÉ DE LA SÉANCE

A. POINT VOIRIE - RUE DE LA BOURCILLIERE

Sont présentés aux membres du comité de pilotage les éléments suivants concernant les travaux rue de la Bourcillière.

- **Rénovation de la conduite d'eau potable**

Le SEDIF (syndicat des eaux d'Ile-de-France) va faire réaliser par la société Véolia Eau des travaux de rénovation de la conduite d'eau potable rue de la Bourcillière depuis la rue du Commandant Duval jusqu'à la rue Paul Andrillon. Ces travaux commenceront début avril pour s'achever en août 2017. Ils commenceront par la rue du Commandant Duval pour remonter jusqu'à la rue Paul Andrillon.

- **Création de 45 places de stationnement**

45 places de stationnement vont être créées rue de la Bourcillière, entre la rue de Flandre et la rue Pasteur. Les travaux seront réalisés d'avril à juin 2017.

Les travaux vont se dérouler en plusieurs phases. Durant les quatre mois de travaux, le stationnement sera interdit dans la rue.

L'arrêt des cars scolaires sera possible sauf pendant les vacances scolaires de Pâques.

Pour les travaux d'eau potable, il est nécessaire de fermer à toute circulation le tronçon de la rue de la Bourcillière entre la rue Pasteur et la rue du Commandant Duval. Cette fermeture sera du lundi 3 avril au vendredi 14 avril inclus (vacances scolaires de Pâques).

En conséquence, durant les vacances scolaires de Pâques, les sens de circulation sont modifiés comme suit :

- Rue de la Bourcillière, circulation de la rue Pasteur vers la rue Paul Andrillon
- Rue Paul Andrillon, circulation de la rue de la Bourcillière vers la Route de la Garenne.

A partir du mardi 18 avril, la circulation sera rétablie normalement mais le stationnement restera interdit sur tout le tronçon sauf pour l'arrêt des cars scolaires.

- ✓ La question est posée de savoir si les habitants du quartier sont informés de ces travaux et des bouleversements que cela engendre en termes de circulation.
- Il est précisé les éléments de communications suivants :
 - Un courrier d'information a déjà été distribué aux riverains dès janvier 2017 concernant les travaux de la Ville. Un nouveau courrier est prévu pour l'actualiser.
 - Une information est diffusée sur le site internet de la ville.
 - Véolia Eau distribue un courrier aux riverains à l'avancement de son chantier pour les informer.
- ✓ Un membre du COPIL regrette que les courriers d'information ne soient pas distribués sur un périmètre plus élargi.
- Il est précisé que des panneaux d'information seront installés sur place, ce qui permettra à l'ensemble des habitants et des usagers du quartier d'être informés.

Concernant les travaux, les membres du COPIL comprennent la nécessité de réaliser ces derniers, tout en s'interrogeant sur les désagréments liés à leur exécution.

Un membre du Copil invite les autres membres à venir constater la rénovation de la rue de l'Espérance. Deux ans de travaux sont certes source d'inconvénients, mais ces derniers sont oubliés alors que reste le plaisir d'habiter et de circuler dans une rue complètement refaite.

- ✓ Un membre pose la question de l'inauguration de la fontaine de la Sygrie
- La fontaine sera inaugurée le 28 avril 2017. Sa mise en eau se fera lors de l'inauguration.

B. VIE LOCALE ET ANIMATIONS DE QUARTIER

• Opération « Le grand nettoyage de printemps » - 22 avril 2017



Cette nouvelle opération a été présentée dans les grandes lignes lors du précédent comité de pilotage en date du 07/02/2017.

Pour rappel, Il s'agit d'une opération semblable à « Forêt Propre » qui s'est déroulée le 25 mars 2017 et qui a connu un grand succès. L'idée est de s'inspirer de cette initiative mais à l'échelle du quartier. Il ne s'agit pas de remplacer le travail effectué par

le service Propreté de la ville, mais de mieux comprendre ce travail et de le mesurer en ramassant soi-même les déchets jetés dans les heures et/ou jours suivant le passage du Service Propreté.

Cette opération est née d'une initiative du comité de pilotage Plaine. Avait été évoquée auprès des membres du comité de pilotage TG3F la question d'y participer – ce à quoi les membres ont répondu par la positive. Une organisation conjointe avec le comité de pilotage Plaine a reçu une réponse plus mitigée et posait des problèmes d'organisation et de temps pour la préparation.

- Il a donc été décidé que pour des questions pratiques d'organisation et de visibilité, ce projet sera mené *in fine* de façon conjointe avec le comité de pilotage Plaine. Le ramassage des déchets s'effectuera par petits groupes, selon des itinéraires à définir, dans les quartiers Plaine et Trivaux Garenne. Tous les volontaires sont bienvenus.

Il a été précisé :

- La date retenue – le samedi 22 avril 2017. Le rendez-vous est fixé à 13h30 sur la place François Mitterrand près du CSC du Pavé Blanc ;
- La communication réalisée (article dans le Clamart Info du mois d'avril) et à venir (affichage, mobilisation de l'association Espaces, etc.)
- Il a été ajouté, pour créer une dynamique au sein du quartier Trivaux-Garenne et susciter une saine émulation avec le quartier Plaine, que les membres du comité de pilotage TG3F se retrouveraient à 13h15 à la Maison de quartier du Petit Clamart, pour un départ collectif vers le Pavé Blanc.

Pour renforcer cet effet de groupe stimulant, il a été proposé que chaque personne du groupe ainsi constitué (membres du Copil et toutes les personnes qu'ils auront captées) aient un signe de reconnaissance, à savoir un vêtement ou un accessoire vert.

- **Fête de quartier TG3F – 1^{er} juillet 2017**

Pour cette année, la date de la fête de quartier arrêtée est le samedi matin 1er juillet 2017. Le choix d'une date est toujours compliqué compte tenu du programme festif à Clamart et des impératifs des uns et des autres. Cette date permet aussi de lancer l'opération « Quartiers d'été ».

Le déroulé pour le Petit déjeuner sera le même que les deux années précédentes. Lors de la dernière réunion de comité de pilotage, ont été évoquées les idées suivantes :

- **Une maquilleuse pour les enfants**

Une membre du Copil avait souligné la qualité des réalisations d'une maquilleuse, lors d'une manifestation organisée par la ville. Elle avait suggéré de prendre contact avec elle, afin de connaître le coût de son intervention.

- Le coût a été considéré unanimement par les membres du copil trop élevé. La membre du Copil, contactée par téléphone car excusée pour cette réunion, approuve cette décision.
- Un membre du Copil suggère de faire appel à des parents volontaires.

- **La présence d'associations en lien avec le quartier**

L'association Espaces a déjà répondu par la positive.

- **Une nouvelle animation pour cette édition 2017: le « Range Ta Chambre ! »**

Le concept est présenté aux membres du Copil : ce serait un vide-grenier, mais réservé aux enfants. Cette idée suscite une rapide adhésion, car :

- Le quartier aura son « vide-grenier » mais sous une autre forme, sans emprise sur la rue,
- Les enfants sont concernés.

Ce Range Ta Chambre est d'ores et déjà imaginé en plus grand. Il est précisé qu'il vaut mieux lancer la première édition, en appui au Petit Dej' de quartier. L'un dynamisera l'autre et réciproquement.

L'organisation

- **Le public**

Le Range ta Chambre est réservé aux enfants. L'âge limite de l'enfant a été l'objet d'échanges, pour arriver à la tranche des 6-12 ans.

- **Le lieu**

Il aura lieu dans la grande salle de la Maison de quartier, ce qui permet d'être dans un espace sécurisé et sécurisant. Une table ou une demi-table, selon le nombre d'exposants, sera mis à disposition gratuitement. La table est numérotée et attribuée en fonction de l'arrivée.

- **Troc et vente**

Le principe de la vente est retenu, même si le troc entre enfants sera toujours possible. Seuls sont autorisés à la vente, les jeux, les jouets et les puzzles. Sont interdits les vêtements, le matériel de puériculture et tout objet jugé trop encombrant.

➤ **Responsabilité parentale**

Les parents ou un responsable légal devront/devra être présent(s) au moment de l'inscription de son enfant pour signer un règlement. En revanche, les parents ne sont pas autorisés à tenir les stands à la place de leur enfant.

➤ **Inscription**

Faut-il ou non une préinscription ? Pour simplifier, il est proposé le déroulement suivant :

- A partir de 9h - accueil des exposants, puis installation dans l'ordre d'arrivée
 - En fonction du nombre de places limité à la capacité d'accueil
 - Avec mention d'un numéro à appeler pour se renseigner (lors de cet appel, il sera rappelé le principe de ce Petit Dej' partagé)
- Au vu de ces premiers éléments, il est prévu de finaliser un règlement intérieur.
- Un tableau récapitulatif des besoins en gens pour l'organisation est présenté au Copil. Ce tableau leur sera envoyé pour être complété.

Compte tenu de cette nouvelle animation, deux éléments sont précisés :

- La nécessité d'utiliser le parking devant la Maison de quartier pour installer des tables où les habitants pourraient s'asseoir, discuter, échanger ou encore profiter des autres animations.
- Une offre plus importante en viennoiseries et boissons, à la charge du budget du Copil, est à prévoir.

C. POINT DIVERS

Dans le prolongement des échanges sur la finalité de ce Petit Déjeuner de quartier, la problématique de la radicalisation est abordée : Que faire ? Comment en parler ?

La séance est levée.